



« Pour sortir du paradoxe, ... les états généraux distinguent trois objectifs majeurs » La démarche entamée par la Fédération des Industries du Cinéma, de l'Audiovisuel et du Multimédia (FICAM), à l'aube des « événements Quinta » justifie pleinement cette Rencontre qui a réuni pour la 1ère fois les quatre grandes familles du cinéma - Artistique, Production, Diffusion, Technique, le lundi 19 mars au Studio Gabriel. L'enjeu était, d'une part, de fixer les nouveaux repères du cinéma numérique, et d'autre part d'analyser « l'autre vérité » de la production en France, une réalité industrielle fragile, éloignée de toutes les récompenses que récolte actuellement le cinéma français.

Du film au cinéma numérique (matinée) :

Plusieurs professionnels se sont accordés à dire que les nouveaux workflow liés entre autres aux caméras à grand capteur, nécessitaient de définir un vocabulaire commun à l'ensemble de la filière et à identifier plus clairement les normes et les étapes clés de sécurisation d'un film et de ses éléments. Au-delà de la question purement technique, de nombreux aspects juridiques restent à réformer. Au regard des nouveaux coûts liés à la sécurisation et au stockage des œuvres, une réforme des points d'agrément CNC reste à mettre en œuvre.

Enfin, les normes des futurs fichiers « maître » d'exploitation destinées à l'ensemble des plateformes de diffusion devront être précisées. La présence des Directions concernées du CNC a conforté la pertinence de la démarche et de son orientation.

Les réalités de la production en France (après-midi) :

Devant faire face à des réalités tellement diverses voire divergentes, le dialogue s'est avéré difficile entre les différents acteurs de la filière du cinéma compte tenu du paradoxe des chiffres : " Croissance du nombre de films produits en France (272) et de l'Exploitation en salles (215 millions d'entrées), investissement dans le cinéma au plus haut niveau (1,2 milliards €), alors que depuis 8 ans, « les postes techniques s'effondrent de 16% dans le budget moyen des films ». (source CNC)

Conjuguée aux conséquences financières des mutations technologiques, cette « perte de valeur » impose un changement immédiat des comportements par une prise de conscience tant des Producteurs que des Industries techniques. Le renforcement des Entreprises impose quant à lui l'établissement d'un « corridor » auprès du FSI afin d'appuyer la consolidation entreprise. La réalisation d'une œuvre répond à une adéquation réelle entre l'ambition artistique et sa contrainte budgétaire. A défaut d'avoir pu trouver les solutions d'un financement équilibré, l'ultime variable d'ajustement conduit le producteur à la délocalisation du tournage et de la postproduction.

C'est ainsi que l'on observe un inquiétant sursaut des productions délocalisées, de 25% des

films français en moyenne annuelle jusqu'à 60% des 1er et seconds films de jeunes réalisateurs, soit une perte économique et d'emplois de 196 Millions € en 2010. La délocalisation ne peut être une fatalité. Un aménagement du CREDIT D'IMPOT CINEMA est unanimement attendu pour enrayer cette crise. L'annonce faite 48h plus tôt par la Commission Européenne d'un réexamen des aides d'Etat au Cinéma et à l'Audiovisuel, et la perspective d'une « Communication » dès fin 2012 susceptible de porter atteinte aux mécanismes français notamment, a créé une vive inquiétude parmi les participants.

La FICAM va s'adresser aux candidats à l'élection présidentielle afin de les alerter de la gravité de cette démarche et connaître leurs intentions sur la nécessité que la politique reprenne ses droits en Europe afin que l'exception culturelle des Etats cesse d'être l'objet d'attaques répétées de la technocratie européenne. La FICAM rappellera également l'urgence des mesures attendues, tant à travers le F.S.I. (Fonds stratégiques d'investissements) que de l'aménagement du CREDIT D'IMPOT CINEMA.

Bien que la représentativité des forces vives de la production n'ait pas été aussi complète qu'espérée - probablement due à une préparation accélérée par l'urgence des événements – les ETATS GENERAUX 2013 exigeront de mobiliser leurs acteurs très en amont afin de donner aux échanges la véritable portée qu'ils méritent.

Source : Ficam

La fin du modèle français ?

Depuis des mois, nos industries traversent une tempête.

Comme toutes les PME européennes, les entreprises de la filière technique traversent une grave crise économique qui s'ajoute aux coûts des mutations technologiques. Très impliquées dans l'écosystème de la production nationale, nos Industries ne tirent pourtant plus d'avantages directs du modèle français depuis qu'elles ont été exclues du périmètre culturel par la Commission Européenne en 2005. Ainsi, l'aide directe aux Industries Techniques ne représente que 0.8% du fond de soutien. Par comparaison, et sans remettre en cause le dispositif de 100 m € en leur faveur, plus de 20 ans auraient été nécessaires pour accompagner l'équipement des salles de cinéma en matériel de projection numérique alors que seulement 18 mois ont suffi pour effectuer cette mutation considérable ...

Conséquence : l'obsolescence qui a frappé subitement les équipements de tournage et de postproduction a contraint les Industries techniques au renouvellement massif des moyens techniques. L'investissement multiplié par deux ou par trois n'a pas trouvé le financement nécessaire auprès des Etablissements de crédits dont la frilosité frappe toutes les PME. Dans ce contexte de grande fragilité, les leaders techniques du cinéma et de l'audiovisuel restent aujourd'hui sur le bas côté des aides et soutien du CNC, livrés à eux-mêmes pour trouver les solutions d'un rebond incontournable à la pérennité de l'industrie cinématographique française.

Bien sûr, les autorités françaises tentent d'obtenir de Bruxelles la réintégration des Industries techniques dans le périmètre de l'exception culturelle. Cette volonté politique n'est de toute

évidence pas entendue par la Commission européenne ; elle poursuit inlassablement son objectif de dérégulation totale des marchés, pilier d'une idéologie technocratique ultra libérale ; les coups portés successivement depuis des années aux mécanismes de soutien des Etats européens démontrent bien sa détermination, quelque soit le risque qu'ils feignent d'ignorer d'un effondrement d'une très large moitié de la production nationale.

Déstructurer le modèle français – et ses Industries techniques en particulier – engendre un risque majeur pour la Production du fait de leur caractère indissociable, et ce, pour plusieurs raisons pourtant évidentes : D'abord, géographique, essentielle pour les tournages comme pour certaines phases de postproduction. Ensuite culturelle : le genre, le style, le talent des techniciens qui marquent des différences significatives entre nos Etats, ce qui, une fois encore, est une richesse et non un handicap. Enfin, aux « talents », par un soutien au renouvellement des générations de réalisateurs. N'oublions pas que les Industries techniques françaises favorisent chaque année la production de plus de 400 courts métrages ainsi que près de 80 premiers longs métrages.

Cette année 2012 va être à nouveau marquée par l'examen des systèmes d'aides publiques nationale et régionale, de leur nature comme de leur modalité. Telle qu'elle semble se dessiner, cette remise en cause engendrerait à n'en pas douter la fin du modèle français. Personne n'y a intérêt, ni l'Union Européenne, ni notre Industrie Cinématographique et encore moins notre filière.

Notre Fédération sera très mobilisée sur cette question vitale ; c'est une question de vie ou de mort.

Thierry de Segonzac, Président de la FICAM